

Le ministre Ted McMeekin fait le point

L'avenir des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario

Cela fait un an que j'ai été nommé ministre des Services sociaux et communautaires, et le moment est venu de faire le point et de se tourner vers l'avenir. J'ai discuté avec des centaines de personnes de toute la province – des particuliers, des familles et des professionnels des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle – et j'ai beaucoup appris sur nos réalisations communes et sur les défis qui nous attendent.

Nous pouvons être fiers des progrès réalisés pour bâtir une province plus inclusive afin que les personnes ayant une déficience intellectuelle puissent vivre de façon aussi autonome que possible au sein de nos collectivités.

Grâce à l'introduction des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI), nous avons uniformisé le processus décisionnel en matière d'admissibilité et d'évaluation, ce qui s'imposait depuis longtemps, et nous avons offert aux familles un point d'accès unique aux services.

Depuis 2004, nous avons appuyé ces modifications en offrant un nouveau financement permanent de plus de 620 millions de dollars visant les services destinés aux adultes, ce qui a porté notre participation annuelle à plus de 1,7 milliard de dollars.

Toutes les modifications apportées concrétisent les améliorations qui ont été jugées nécessaires par les organismes, les familles et les personnes ayant une déficience intellectuelle. Cependant, je suis pleinement conscient que nous devons continuer d'offrir plus de ressources aux familles et de réduire les temps d'attente pour obtenir des services et un logement.



Plus tôt ce mois-ci, le ministre McMeekin a rendu visite aux participants et au personnel du programme de jour des Niagara Support Services, à Port Robinson, en Ontario. De gauche à droite : Adam, le ministre McMeekin, le directeur général Andrew Lewis, Michael et Jessica.

J'estime qu'il est nécessaire de se focaliser sur quatre domaines clés à l'avenir.

La première priorité consiste à **augmenter le financement direct** afin que les particuliers et les familles soient davantage en mesure de déterminer les soutiens qui leur conviennent le mieux.

Deuxièmement, nous devons **mieux aider les personnes à faire la transition entre les grandes étapes de la vie** – en particulier au moment du passage à l'âge adulte et de l'entrée sur le marché du travail.

Troisièmement, nous devons **mieux répondre aux personnes ayant des besoins de soutien urgents**. Il s'agit donc d'offrir des services adaptés pour soutenir les personnes ayant souvent des besoins complexes et de mettre en place des processus clairs et harmonisés pour prévenir les situations d'urgence et y répondre.

Quatrièmement, nous devons **élargir les possibilités de soutien en établissement**. Il faut continuer de réfléchir à des solutions autres que les foyers de groupe et faire preuve d'innovation afin d'offrir un éventail plus large de possibilités résidentielles.

Nouvelles mesures visant à améliorer le soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Aider les SOPDI à soutenir les familles

Le ministère collaborera avec les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) sur les stratégies permettant de mieux soutenir les familles pendant tout le processus de demande.

Le ministère et les SOPDI :

- recenseront les points forts et les domaines qui doivent être améliorés;
- codifieront les pratiques exemplaires pour harmoniser la prestation des services;
- établiront des normes de service pour aider les SOPDI à offrir continuellement des services d'excellente qualité aux particuliers et aux familles et ce, durant tout le processus de demande.

Trouver de nouvelles possibilités de logement

Le ministre crée un **Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle** (sur la recommandation des partenaires offrant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle) qui sera chargé de trouver des solutions de logement novatrices et d'élaborer des ressources en ligne pour aider les familles à trouver des solutions de logement.

Accroître les possibilités d'emploi, d'inclusion, d'autonomie et d'innovation

Les organismes communautaires dirigeront des projets qui permettront :

- de fournir des possibilités de formation préalable à l'emploi, de perfectionnement des compétences, de soutien de l'emploi, d'emploi des jeunes, d'accompagnement et d'acquisition d'une expérience professionnelle;
- d'accroître la sensibilisation des employeurs aux compétences et aux capacités des personnes ayant une déficience intellectuelle;
- de moderniser les services en promouvant des partenariats à l'échelle du secteur ou en réalisant des économies de coûts qui peuvent être réinvesties dans les services.

Je sais que ces questions font partie des enjeux abordés par le Comité spécial sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et par l'ombudsman de l'Ontario, et j'attends avec impatience d'obtenir leur avis. J'estime toutefois que certaines nouvelles mesures peuvent être prises immédiatement.

Par exemple, un certain nombre de préoccupations ont été exprimées quant à la nécessité d'améliorer l'expérience des familles dans le cadre des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Étant donné que les SOPDI jouent un rôle clé dans notre plan de transformation, nous voulons en assurer le fonctionnement optimal pour les familles. Pour ne citer qu'un exemple, nous examinerons comment les SOPDI pourraient mieux aiguiller les personnes ayant une déficience intellectuelle vers les ressources communautaires disponibles.

Par ailleurs, nous savons qu'il est crucial d'améliorer les possibilités de logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Le grand nombre d'intervenants différents a constitué un défi, qu'il s'agisse des différents secteurs du gouvernement, des partenaires municipaux ou des spécialistes du logement et des services sociaux. Sur la recommandation de notre Table de concertation des partenaires sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, j'ai décidé de créer un **Groupe de travail sur le logement** interministériel afin de réunir l'ensemble de ces parties prenantes et de préconiser des solutions de logement novatrices.

Pour relever les défis auxquels nous faisons face, il nous faudra non seulement investir plus pour les familles, mais aussi investir plus intelligemment. Si nous voulons réellement améliorer l'inclusion, nous devons exploiter les points forts de nos collectivités afin d'offrir aux particuliers et aux familles un éventail de possibilités plus large.

C'est pourquoi cette année, nous **investissons trois millions de dollars** dans des projets à l'échelle de l'Ontario pour soutenir plus particulièrement l'innovation communautaire. Ce financement aidera les organismes communautaires à entreprendre des projets qui améliorent l'inclusion communautaire et les possibilités d'emploi et qui promeuvent l'autonomie des personnes ayant une déficience intellectuelle. Ce financement aidera aussi les organismes communautaires à nouer des partenariats novateurs, à promouvoir les pratiques exemplaires et à favoriser le changement dans le but d'améliorer la prestation des services.

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour bâtir une province plus inclusive. Je sais qu'en poursuivant notre collaboration, nous continuerons de faire des progrès constants.

— Le ministre
Ted McMeekin



Vous pourrez bientôt vous abonner à Point de mire en ligne et le recevoir dans votre boîte de réception!



Dans notre dernier numéro, nous vous avons demandé votre avis sur Point de mire. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir le sondage!

Les personnes qui ont rempli le sondage nous ont expliqué clairement qu'elles aimeraient pouvoir s'abonner à Point de mire en ligne et recevoir les nouveaux numéros par courriel.

Nous créerons, dans les prochaines semaines, un outil sur notre site Web qui vous permettra de vous abonner en ligne et de recevoir les nouveaux numéros dans votre boîte de réception. Veuillez donc consulter la partie [Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle](#) de notre site Web.

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des services communautaires et des politiques en matière de déficience intellectuelle

Tél. : 416 327-4954

Télec. : 416 325-5554

Tél. sans frais : 1 866 340-8881

Télec. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca

Ce bulletin est aussi offert en ligne à : Ontario.ca/communautaires



www.twitter.com/ONAideSociale



www.facebook.com/OntarioServicesSociaux



www.youtube.com/OntarioSocialService